

GUIDE TECHNIQUE

Biodiversité & paysage urbain

“ De quoi parle-t-on ? ”

La végétation en ville a une fonction importante pour la faune, aussi bien en terme de protection (refuge contre les prédateurs, site de nidification, protection contre les intempéries...) que de ressource alimentaire. Ce dernier point peut être amélioré par la plantation d'espèces judicieusement choisies qui pourront produire nectar, pollen, graines et baies pour la faune. La diversité faunistique s'installe beaucoup plus facilement lorsque les espèces végétales offrent de la variété dans les ressources alimentaires et un étalement des périodes de production de fleurs et de fruits. Les haies, les plantations d'arbres et d'arbustes en alignement s'intègrent aisément dans le tissu urbain et peuvent être très attractifs pour la faune, pourvu qu'il ne s'agisse pas d'un "mur vert" monospécifique et alors, bien souvent dépourvu de vie.

Haies et plantes nourricières

Quel intérêt pour la biodiversité ?

Proposer un habitat attractif

Une haie variée, composée d'arbres et d'arbustes avec une diversité d'essences et de hauteurs, pourra être très intéressante pour la faune. Bien que son attractivité dépende également des milieux présents à proximité, la faune pourra y trouver des conditions favorables pour nicher en période de reproduction, se reposer ou s'abriter des intempéries, se protéger des prédateurs ou, enfin, l'utiliser comme bornage territorial et comme poste de chant.

De plus, un choix judicieux dans les essences plantées permettra de sélectionner des végétaux produisant du nectar, du pollen, des baies, pour satisfaire les besoins de nombreuses espèces. On pourra même favoriser un étalement de la période de floraison pour les insectes et de fructification pour proposer des ressources alimentaires disponibles durant la période hivernale.

Favoriser la lutte biologique

Une haie diversifiée favorise l'installation d'une biodiversité plus riche. On y crée ainsi les conditions favorables à l'installation d'espèces auxiliaires qui pourront réguler certains indésirables (pucerons, chenilles...). Ces espèces pourront avoir des fonctions variées : pollinisateurs (hyménoptères, papillons), prédateurs directs (mésanges, chrysopes) ou parasitoïdes (ichneumons), ou bien décomposeurs.

Rôle de corridor

De par leur structure linéaire, les haies sont naturellement des milieux favorables pour créer ou maintenir des connexions entre différentes zones de biodiversité : parcs et jardins, extérieurs de la ville... Mais elles n'ont une réelle fonctionnalité que si elles sont attractives en terme de structure écologique et si elles sont reliées entre elles. Tout l'enjeu, en milieu urbain, est d'utiliser cet élément du paysage pour recréer un maillage dans la ville et éviter d'isoler des populations, tout en favorisant leurs déplacements.



Réseau de haies dans le bocage boulonnais

Haies et plantes nourricières

> Typologie

Les haies sont des structures végétales linéaires mélangeant arbres et arbustes. Bien souvent planté mais souvent écologiquement riche, le paysage type, reste celui du bocage. En milieu urbain, la haie prend souvent une fonction de brise-vue et de "palissade

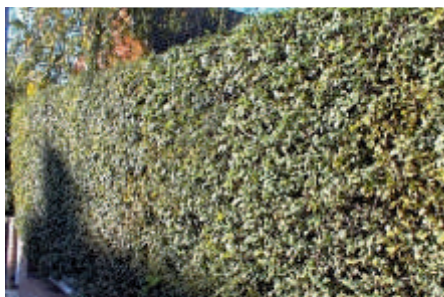
verte". La variété des essences plantées est alors très faible et l'intérêt écologique et paysager devient nul. Une haie sera d'autant plus intéressante sur un plan écologique que les essences plantées seront diversifiées et la structure verticale variée.

Nous proposons donc ici une typologie des haies en milieu urbain

pouvant répondre aux fonctions habituelles, mais tout en étant attractive pour la biodiversité (NB: les essences indiquées dans cette fiche sont données à titre indicatif et doivent être adaptées en fonction du territoire).

Il existe différents types de haies en milieu urbain :

La haie taillée



Haie mise en œuvre pour servir de séparation de parcelles, elle est impénétrable, de taille modeste (1m de large pour maximum 2,5m de hauteur) et composée d'essences supportant les tailles sévères. 4 à 10 espèces peuvent être associées.

Quelques exemples d'essences : aubépine, bourdaine, buis, charme, chèvrefeuille des haies, cornouiller sanguin, arbre à perruques, érable champêtre, genêt à balai, houx, nerprun, noisetier, prunellier, troène...

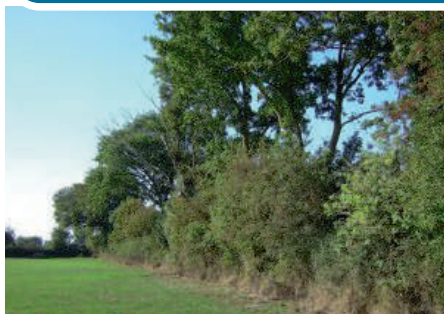
La haie libre



Haie à port plus lâche avec taille d'équilibrage. On associe 4 à 10 espèces alternant les types persistant/caduc, les fleurs attractives et les baies.

Quelques essences possibles : les précédentes + alisier blanc, aulne glutineux, châtaignier, chêne pubescent, érable champêtre, frêne commun, hêtre, merisier, mûrier blanc, orme champêtre, sorbier des oiseaux, tilleul à grandes feuilles...

La haie brise-vent



Haie à stratification verticale complète (arbres de haut jet, arbustes et buissons). On permettra, quand cela est possible, un étalement latéral de la haie (lisière). Le nombre d'essences différentes dépasse les 10 espèces.

Quelques essences possibles : les précédentes + amélanchier, argousier, cerisier de Sainte-Lucie, cornouiller mâle, épine-vinette, érable de Montpellier, fusain d'Europe, poirier sauvage, pommier sauvage, sureaux noir et rouge, viornes lantane et obier...

Amélanchier (*Amelanchier ovalis*)



Épine-vinette (*Berberis vulgaris*)

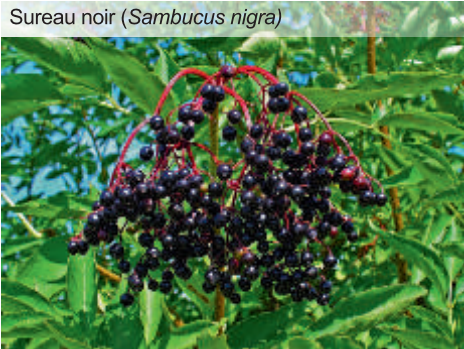


Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)



Quelques essences attractives pour la faune

Sureau noir (*Sambucus nigra*)



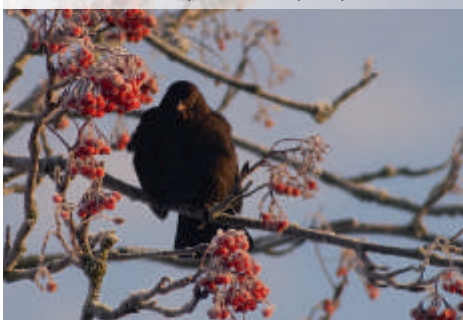
Sureau rouge (*Sambucus racemosa*)



Aubépine (*Crataegus monogyna*)



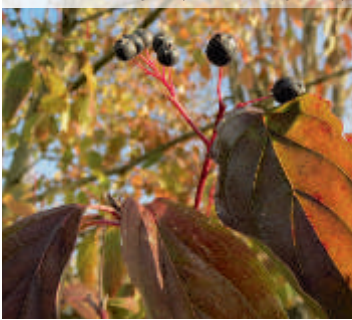
Sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*)



Prunellier (*Prunus spinosa*)



Comouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)



Les 10 essences les plus attractives pour les oiseaux

1. Sureau noir (*Sambucus nigra*)
2. Sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*)
3. Merisier (*Prunus avium*)
4. Sureau rouge (*Sambucus racemosa*)
5. Églantier (*Rosa sp.*)
6. Aubépine (*Crataegus monogyna*)
7. Bourdaine (*Rhamnus frangula*)
8. Comouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
9. Pommier (*Malus sylvestris*)
10. Prunellier (*Prunus spinosa*)

Les 10 essences les plus attractives pour les insectes

1. Saule (*Salix sp.*)
2. Chêne (*Quercus sp.*)
3. Bouleau (*Betula sp.*)
4. Aubépine (*Crataegus monogyna*)
5. Peuplier (*Populus sp.*)
6. Prunellier (*Prunus spinosa*)
7. Pin (*Pinus sp.*)
8. Pommier (*Malus sylvestris*)
9. Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
10. Orme (*Hulmus sp.*)

Quelques essences attractives pour les espèces auxiliaires

Strate arborescente

- Charme (*Caprinus betulus*)
- Tilleul (*Tilia platyphylla*)
- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*)
- Saule blanc (*Salix alba*)
- Érable champêtre (*Acer campestre*)
- Frêne (*Fraxinus excelsior* et *F. oxyphylla*)
- Micocoulier (*Celtis australis*)

Strate arbustive

- Buis (*Buxus sempervirens*)
- Laurier-tin (*Viburnum tinus*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)
- Lierre (*Hedera helix*)
- Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Viorne obier (*Viburnum opulus*)

Saule blanc (*Salix alba*)



Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*)



Lierre (*Hedera helix*)



Haies et plantes nourricières

> Mise en œuvre

De nombreux ouvrages présentent les techniques de plantation et de taille que nous n'aborderons donc pas ici. Nous préciserons cependant quelques points :

- Pour une "bonne" haie, nous conseillons de planter **un arbuste persistant pour deux caducs** en préférant toujours les espèces largement représentées localement.
- Il faut éviter de multiplier à l'infini les essences car des prédateurs peuvent être communs à plusieurs espèces et ainsi, les coloniser rapidement. Il est préférable de se focaliser sur **5 à 10 essences maximum**, tout en évitant le module de cinq plants répété mécaniquement, et préférer le **mélange**.
- Il faut implanter des essences qui répondent aux besoins des auxiliaires tout au long de la saison (nourriture, abris et réserves pour l'hiver) en intercalant des espèces ayant des **structures différentes** (persistantes/caduques) et des périodes de **floraison étalées** (de janvier à septembre). Le but est en effet d'attirer les auxiliaires le plus rapidement possible sur les cultures et de les conserver le plus tard possible en saison en leur offrant un abri et des réserves pour hiverner.
- Une **association de végétaux** à pousse rapide (type *Ligustrum*) et de végétaux "durables" (type *Ilex*), bien intercalés, permet de former une haie en deux ans.
- Une densité forte ferme la haie rapidement, à condition de ne pas

négliger la taille en fin de première année.

- Il faut prévoir un éloignement maximal de 50 mètres entre la haie entomofaune et le centre de la parcelle à protéger.

Traitement des lisières

Quand cela est possible, on favorisera une transition entre la haie et le reste de l'espace à la manière des lisières forestières. Une strate buissonnante, ou à défaut une bande enherbée d'environ 2 m de large, non tondue, permettra de proposer un milieu de transition apprécié par de nombreuses espèces.

Les pièges à éviter

La haie monospécifique

La majorité des haies privées et parfois publiques en milieu urbain forme des "murs verts" monospécifiques constitués d'une seule plante (thuya ou laurier palme). Bien que jouant leur rôle de barrière physique et visuelle, ces haies n'ont aucun intérêt pour la biodiversité et banalisent le paysage. Elles sont à proscrire systématiquement.

Le tout horticole

Les plantes horticoles ne sont pas à bannir en bloc, comme indiqué dans la **fiche 12**. Mais tout comme les haies monospécifiques, le tout horticole n'a pas d'intérêt pour la biodiversité. On préférera le panachage horticole/sauvage quand le tout local n'est pas possible.

Espèces invasives

De nombreux végétaux encore vendus actuellement sont des espèces considérées comme envahissantes en milieu naturel. Ces espèces sont donc à éviter pour la plantation d'une haie ou à éliminer en cas de détection. Nous pouvons ainsi citer les espèces suivantes : robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), buddléia de David (*Buddleja davidii*), érable negundo (*Acer negundo*), aillante (*Ailanthus altissima*), cerisier tardif (*Prunus serotina*), mahonia (*Mahonia aquifolium*)...

La réglementation

Le Code rural impose de planter à 0,50 m minimum en retrait de la limite de propriété pour une haie de moins de 2 m de hauteur et à 2 m minimum pour une haie de plus de 2 m de hauteur. En bordure de route et en présence d'une ligne électrique, il existe également une réglementation spécifique. ■



Haie libre récemment plantée